



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services - EL Division/Services
professionnels en informatique - division EL

Terrasses de la Chaudière 4th Floor

10 Wellington Street

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet TBIPS Engineering Professional Serv	
Solicitation No. - N° de l'invitation 47419-198132/A	Amendment No. - N° modif. 012
Client Reference No. - N° de référence du client 1000348132	Date 2020-04-23
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$EL-606-37486	
File No. - N° de dossier 606el.47419-198132	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-05-01	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mansour, Silvana	Buyer Id - Id de l'acheteur 606el
Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-9935 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Ce document comprend des réponses aux questions soulevées de la part de soumissionnaires potentiels.

Question 43 :**Suivi de l'amendement 006, Q&R # 25 concernant O1.4**

Le nombre limité de certifications acceptées dans O1.4 pourrait avoir des conséquences imprévues pour l'ASFC à l'étape de l'autorisation de tâches, ce qui aurait une répercussion sur la chaîne d'approvisionnement subséquente. Le bassin de ressources qui sont capables de répondre à l'exigence de certification d'analyste de réseau principal est exceptionnellement limité et, à ce titre, non seulement cela pourrait limiter le nombre de réponses aux soumissions conformes pour l'ASFC, mais aussi, le soumissionnaire retenu pourrait ne pas être en mesure de répondre aux besoins de l'ASFC après attribution du contrat, pour plus d'un analyste de réseau principal pendant le contrat, malgré les ressources qui sont capables d'exécuter les fonctions et/ou les tâches pour ce rôle. Afin d'atténuer ce risque, nous demandons à l'ASFC d'envisager d'inclure les attestations supplémentaires suivantes à O1.4:

- Certificat de sécurité infonuagique connaissances (« CCSK »)
- « ISSO »
- « ISSP »

Ces certifications s'alignent sur les certifications actuelles des manières suivantes:

- Ils se concentrent sur la définition des architectures de réseau en fonction des besoins de l'entreprise
- Ils évaluent les considérations de conception pour l'alignement avec les profils de sécurité et de conformité
- Ils offrent des considérations pour surveiller la sécurité et la conformité
- Ils se concentrent sur les technologies de cryptage pour sécuriser les réseaux et les systèmes informatiques

L'ajout de ces certifications pour répondre à O1.4 élargira le bassin de ressources réseau mis à la disposition des soumissionnaires pour l'ASFC sans diluer la qualité ou les connaissances requises pour effectuer le rôle.

Réponse 43 :

L'ASFC a examiné la demande, toutefois l'exigence demeure inchangée.

L'ASFC reconnaît, toutefois, que les centres de l'essai de certification pour les trois plateformes de fournisseur de services infonuagiques ont annulé les rendez-vous d'examen en personne.

Tous les trois ont offert récemment surveillance en ligne pour l'achèvement virtuel des examens, au moins un est encore en voie d'organisation et a avisé qu'il envisage de courts

délais dans le traitement des demandes. En reconnaissance des circonstances extraordinaires pendant la crise du COVID-19, l'ASFC acceptera comme répondant aux critères de clôture des soumissions les propositions dont les soumissionnaires démontrent que leur ressources proposées possèdent les connaissances et l'expérience recommandées pour rédiger l'une des certifications énumérées (c.-à-d. fournir des certificats de cours de formation spécifiques à la plateforme et rencontrer l'expérience recommandée) et fournir une copie de la confirmation de leur demande ou de la réservation et leur reçu de paiement pour passer l'examen de certification en ligne. Les soumissionnaires doivent également confirmer qu'ils ont vérifié toutes les qualifications de la personne pour passer l'examen. Les ressources doivent réussir et produire la certification avant toute autorisation de tâches est émise pour leurs services.

Question 44 :**OBJET: Critère Coté C1.3**

L'«Échelle de points» pour C1.3 indique que le nombre maximal de points est de trois (3). Cependant, la colonne «Nombre de points maximum» pour C1.3 a le nombre maximum de points à douze (12).

Veillez confirmer que la colonne «Points Max» est une erreur et que le nombre maximum de points disponibles pour R1.3 est de trois (3).

Réponse 44 :

Les points maximums disponibles pour C1.3 sont douze (12), calculés à base d'un maximum de trois (3) points pour chacune des quatre (4) tâches énumérées dans les critères en fonction de la durée de l'expérience avec la tâche.

Question 45 :

OBJET : La modification 003, Q et R 14

La réponse à la question 14 n'est pas claire : « L'entrepreneur doit également inclure les renseignements suivants pour le plus récent projet mentionné en réponse à l'un des critères ».

La Couronne pourrait-elle confirmer que les soumissionnaires sont tenus de fournir uniquement la plus récente référence de client pour chacune des ressources avec la soumission?

Réponse 45 :

Les soumissionnaires sont tenus de fournir des informations de référence client qui connaissent et sont familiers avec le projet le plus récent soumis en réponse à chaque critère. Si le projet le

plus récent est utilisé pour répondre à tous les critères (obligatoires et cotés), une seule référence client est acceptable. Si, toutefois, le projet le plus récent n'a aucune incidence sur un ou plusieurs des critères, des informations de référence supplémentaires sur le client sont nécessaires pour le ou les projets les plus récents qui répondent également à chacun de ces critères.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DP DEMEURENT INCHANGÉES